

250  
Bruxelles le 26 Mars 1870.



127

247

Monsieur le Secrétaire  
et honoré confrère.

J'ai bien reçu la lettre que vous  
m'avez fait l'honneur de m'adresser.  
Ce que vous voulez bien nommer  
un mémoire n'est qu'une modeste  
note contenant la description de  
neuf espèces Devonienne nouvelles.

Il faut être favorisé de la  
fortune pour pouvoir travailler  
aux progrès de la science. Si  
la publication de neuf nouvelles  
espèces doit m'entraîner à une  
dépense de 100 francs, je dois  
y renoncer. Ces espèces, je les  
connais parfaitement puisque j'en  
possède les types, et je ne comprends  
pas bien que pour les faire  
connaître à ceux qui les ignorent  
et qu'elles peuvent intéresser, ce soit  
moi qui supporte seul les frais.



Il m'avait toujours semblé que les Sociétés scientifiques avaient pour but de pousser à l'expansion des lumières en alligeant les sacrifices individuels des travailleurs, et je comprends maintenant la rareté des publications paléontologiques dans le bulletin. J'ignorais l'article du règlement dont vous voulez bien me donner connaissance et je ne puis que m'y soumettre.

Quoi qu'il en soit, il me reste un doute sur le sens exact du règlement.

Suffit-il de fournir le dessin sur pierre prêt à être tiré ?

ou faut-il faire aussi soi-même les frais de tirage et de papier ?

Dans le premier cas, je ne vous redemanderais que les dessins et vous renverrais une pierre prête à être imprimée.

Dans le deuxième cas, il ne me resterait qu'à vous redemander de vouloir bien me renvoyer le tout, texte et figures, sous carton et bander comme papiers

D'affaires.

Je vous remercie, Monsieur le  
Secrétaire des renseignements que  
vous avez bien voulu m'écrire, et  
je vous prie d'agréer l'expression  
des sentiments d'estime de votre  
dévoué confrère.

M. Leflon.

41, rue du Commerce.